


5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Dorssemont Filip ;Vielle Pascale ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'examen sera oral . Il n'y a pas d'évaluation permanente.
Méthodes d'enseignement	Cours ex cathedra basé sur des leçons magistrales
Contenu	Le cours porte sur le corpus de droit social international proclamant les droits fondamentaux des travailleurs, émanant des ordres juridiques des Nations Unies, de l'Organisation Internationale du Travail et du Conseil de l'Europe (Convention européenne des droits de l'homme et Charte sociale européenne). Outre les aspects institutionnels nécessaires à la compréhension des enjeux (histoire, institutions, modalités de contrôle et de contrainte), le cours examinera comment ces instruments internationaux se saisissent de certaines problématiques, tant dans le champ du droit du travail que de la sécurité sociale en mettenat en exergue les droits fondamentaux sous-jacents.
Ressources en ligne	Support de cours et informations sur le site moodle du cours et dans le contrat pédagogique. Un recueil.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en droit (horaire décalé)	DRHD2M	5		
Master [120] en droit	DROI2M	5		